

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

**Septième réunion d'information de la Cour pénale internationale
à l'intention du corps diplomatique**

**Document d'information
(au 14 juin 2006)**

**Résumé des activités menées depuis la sixième séance d'information
à l'intention du corps diplomatique tenue le 23 mars 2006**

Bruxelles, 29 juin 2006

La Cour pénale internationale

La Cour est désormais bien engagée dans ses activités judiciaires. Les procédures préliminaires ont déjà bien avancé et, avec les premiers recours formés devant la Chambre d'appel, une autre section des Chambres est également active. Un procès en première instance devrait débiter au début de l'année prochaine. Pour autant qu'on puisse le prévoir, la cadence de l'activité judiciaire ne va cesser de croître. Certains facteurs échappant au contrôle de la Cour, tels que l'arrestation et la remise de personnes, ont nécessairement des incidences importantes sur ses activités. C'est pourquoi la CPI doit faire preuve de souplesse dans la façon dont elle réagit aux événements.

Le maintien d'un dialogue régulier avec les États au sujet de notre travail est une priorité pour la Cour. Nous continuerons à mettre à la disposition des États, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales des informations sur nos priorités et nos activités, par le biais de séances d'information destinées au corps diplomatique, de réunions au siège de la Cour et ailleurs, et par tout autre moyen approprié. Dans la perspective de la séance d'information qui se tiendra le 29 juin, le présent document fait le point sur les activités de la Présidence et des Chambres, du Bureau du Procureur, du Greffe et du Secrétariat de l'Assemblée des États parties et sur les événements survenues depuis la sixième séance, qui s'est tenue le 23 mars 2006. Comme pour les éditions précédentes, les hauts responsables de la Cour axeront leurs remarques sur une question d'actualité, en l'occurrence le processus de planification stratégique de la Cour.

Les hauts responsables de la Cour ont adopté la première version du plan stratégique de la CPI cette année. Ce plan, qui aidera la Cour à coordonner les nombreuses et différentes activités entreprises en veillant à ce que la planification se fasse à plus long terme et en établissant des priorités communes pour notre travail, est crucial pour assurer à la Cour un succès durable. Il sera régulièrement adapté en fonction de l'expérience accumulée pour, en l'espèce, éclairer notre avenir tandis que nous nous efforçons de donner progressivement corps aux objectifs du Statut de Rome.

I. La Présidence

- A conclu et signé un accord de coopération et d'assistance avec l'Union européenne le 10 avril 2006
- A engagé le processus de recrutement du chef du bureau de liaison à New York
- A convoqué des réunions du Conseil de coordination, notamment pour faire adopter la première version du plan stratégique de la Cour et examiner le processus de planification budgétaire pour 2007
- A présenté le plan stratégique au Comité du budget et des finances en avril et au groupe de travail de l'Assemblée des États parties à La Haye en mai, et a entamé des consultations auprès du personnel de la Cour à ce sujet
- A reçu Kofi Annan, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à la Cour le 10 avril en présence du Procureur adjoint chargé des poursuites, et a soulevé à cette occasion la question de la coopération entre l'ONU et la CPI, ainsi que celle du rôle de la CPI dans la justice pénale internationale
- A rencontré des représentants d'États à la Cour et à l'étranger

Autres activités majeures planifiées

- Préparation du bureau de liaison à New York
- Conclusion d'un accord de coopération avec l'Union africaine
- Poursuite des débats sur le plan stratégique avec des États et des entités issues de la société civile, pour les informer sur ce plan et recevoir leur avis à son sujet

II. Les Chambres

Section préliminaire

- A tenu des audiences et rendu des décisions au stade préliminaire sur, par exemple :
 - **la République démocratique du Congo** : report de l'audience de confirmation des charges contre Thomas Lubanga Dyilo et définition de l'échéancier en matière de communication des pièces ; désignation d'un conseil ad hoc ; reclassification et communication de documents
 - **l'Ouganda** : poursuite de la levée des scellés sur des documents figurant dans le dossier(Consulter le site Internet de la Cour, <http://www.icc-cpi.int>, pour prendre connaissance de décisions et d'ordonnances et avoir de plus amples informations sur les audiences, notamment grâce à la prochaine mise en ligne d'un calendrier des audiences.)
- Le 29 Mars, la Chambre préliminaire II a élu le juge Mauro Politi juge président

Section des appels

- La Chambre d'appel a commencé ses travaux. Elle a été saisie de recours relatifs à la situation en République démocratique du Congo (RDC). M. Thomas Lubanga Dyilo a interjeté appel de la décision par laquelle la Chambre préliminaire a ordonné la délivrance d'un mandat d'arrêt à son encontre, et le Procureur a demandé à la Chambre d'appel d'examiner la décision par laquelle la Chambre préliminaire avait rejeté sa demande d'autorisation d'interjeter appel de sa décision sur la participation des victimes à la procédure
- Aux fins de ces appels, les juges Navanethem Pillay et Georghios M. Pikis, respectivement, ont été désignés juges présidents de la Chambre d'appel.

Enquête sur la République démocratique du Congo

- Comparution de Thomas Lubanga Dyilo devant la Chambre préliminaire le 20 mars 2006, donnant lieu à des débats sur la détention, la communication d'éléments de preuve et la demande de mise en liberté provisoire de M. Lubanga
- Réponse à plusieurs demandes adressées à la Cour aux fins de la participation de victimes à la procédure
- Réalisation d'évaluations de la sécurité et maintien de mesures de sécurité en faveur de témoins en collaboration avec le Greffe
- Efforts de sensibilisation et d'information en RDC, y compris par la diffusion de messages radiophoniques et la tenue de réunions avec des représentants de la société civile et des journalistes.
- Dix missions d'enquête dans quatre pays dans le but de recueillir des éléments de preuve et des témoignages pour les enquêtes en cours dans le cadre de la situation en RDC
- Poursuite de l'enquête en vue d'une deuxième affaire, et préparation d'une troisième affaire

Enquête en Ouganda

- Conduite de plusieurs missions d'enquête pour interroger des témoins et recueillir des documents, en préparation des audiences de confirmation des charges contenues dans les cinq mandats d'arrêt existants
- Organisation de 11 ateliers d'information avec 120 ONG, 150 chefs traditionnels, 55 représentants de l'administration locale et 50 dignitaires religieux à l'occasion d'une mission de sensibilisation menée conjointement par le Bureau du Procureur et le Greffe en mars et en juin dans le Nord de l'Ouganda.
- Demande à Interpol de diffuser des notices rouges concernant les cinq suspects recherchées par la CPI. Interpol a diffusé ces notices le 1^{er} juin
- Conduite de missions en Ouganda, au Soudan et en RDC, et prise de contacts avec d'autres autorités pour accroître le soutien aux efforts visant des arrestations

Enquête au Darfour

- Conduite d'une quatrième mission à Khartoum en juin pour s'entretenir de la situation au Darfour avec des représentants du Gouvernement
- Préparation du troisième rapport au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en juin.
- Poursuite de l'audition de témoins dans des pays tiers. À ce jour, 42 missions au total ont été organisées dans 15 pays
- Poursuite du recueil et de l'analyse de documents. À ce jour, plus de 8 800 documents ont été recueillis.
- Poursuite de missions au Tchad pour recueillir des éléments de preuve et des témoignages. Prise de mesures pour répondre aux problèmes de sécurité liés à la présence de la CPI sur le terrain
- Évaluation permanente de la sécurité des témoins en collaboration avec le Greffe
- Participation à l'examen avec le Greffe d'un document relatif à la stratégie de sensibilisation et d'information

Analyse

- Missions conduites en République centrafricaine en novembre et préparation d'une mission en Côte d'Ivoire pour procéder à un examen préliminaire de la situation
- Mission à Khartoum en mars pour analyser la complémentarité des procédures nationales
- Élaboration de documents de politique générale sur le choix des affaires et des situations, la gravité des crimes et les intérêts de la justice
- Poursuite de l'analyse des communications reçues dans le cadre prévu à l'article 15, et analyse d'autres situations préoccupantes

Coopération

- Présentation de nombreuses demandes de coopération à divers États et organisations internationales.
- Conclusion de trois nouveaux arrangements avec des agences du système des Nations Unies et d'un nouvel accord avec un État pour faciliter des enquêtes
- Participation à des ateliers et des conférences visant à former des professionnels dans les pays concernés sur les questions touchant à l'assistance judiciaire

Planification stratégique

- Approbation des objectifs fondamentaux et des politiques de base concernant la stratégie du Bureau du Procureur, après les consultations menées auprès du personnel et la tenue d'une session plénière
- Présentation de la stratégie du Bureau du Procureur au Comité du budget et des finances et au groupe de travail de l'Assemblée des États parties à La Haye en mai
- Début de la planification stratégique à l'échelon des divisions
- Poursuite du processus de définition des objectifs prioritaires par la synchronisation des plans élaborés à l'échelon de chaque division, conformément aux priorités établies au sein de la CPI dans son ensemble

Greffes

Budget au 1^{er} juin 2006

- Contributions reçues : 63,85 % du total pour 2006 (80 417 200 euros)
- Contributions reçues : 89,25 % du total du budget pour 2005 (66 891 200 euros)
- Contributions dues pour l'exercice 2002-2003 et pour 2004 : 0,13 % et 2,88 % respectivement.

Ressources humaines au 1^{er} juin 2006

Nombre de fonctionnaires à des postes permanents : 405 (48,15 % de femmes, 51,85 % d'hommes).

Représentation géographique :

- 16,20 % pour le Groupe des États d'Afrique (objectif : 12,73 %)
- 5,03 % pour le Groupe des États d'Asie (objectif : 7,58 %)
- 6,70 % pour le Groupe des États d'Europe orientale (objectif : 6,95 %)
- 11,73 % pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (objectif : 15,34 %)
- 60,34 % pour le Groupe des États d'Europe occidentale et des autres pays (objectifs : 57,40 %)

Nombre de candidatures reçues en 2006 (au 1^{er} juin) : 6 408

I. Siège

1. *Direction des services administratifs communs*

Technologies de l'information

- Gestion électronique des transcriptions à compter d'avril 2006
- Enregistrement numérique des audiences dans la salle d'audience I à compter de la mi-mai 2006
- Installation en mai 2006 d'un logiciel de gestion des éléments de preuve pour appuyer la communication des informations en audience et permettre le recueil d'informations

Section des ressources humaines

- Des formations ont été élaborées en matière de sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité professionnelle ainsi que de compétences interculturelles

Services généraux

- Les locaux provisoires situés dans le bâtiment Hoftoren sont occupés par le personnel de la CPI depuis le 5 juin 2006

2. *Direction du service de la Cour*

- La décision rendue par la Chambre préliminaire I (01/04-01/06-102 – 15 mai 2006) concernant la communication de documents à M. Lubanga est en cours d'exécution
- La première visite par le CICR du quartier pénitentiaire de la CPI est prévue pour les 28 et 29 juin 2006
- L'élaboration d'un glossaire juridique en acholi est en cours (il compte actuellement 1 000 mots)
- Des modules de six mois de formation à l'intention d'interprètes paraprofessionnels acholi et swahili ont débuté

3. *Direction des victimes et des conseils*

- À ce jour, la liste des conseils susceptibles d'être désignés pour représenter des accusés ou des victimes compte 151 personnes
- Le quatrième séminaire destiné aux conseils s'est déroulé à La Haye les 31 mai et 1^{er} juin. Pour la première fois, il était ouvert aux personnes figurant sur la liste de conseils (100 des 151 conseils inscrits actuellement sur la liste y ont assisté)

4. *Section de l'information et de la documentation*

- Le centre de presse de la CPI a été utilisé pour la première fois par les médias internationaux à l'occasion de la comparution initiale de M. Lubanga (20 mars 2006).
- La sixième Lettre de la CPI a été publiée et diffusée
- Des fiches d'information sur la CPI (La CPI en un coup d'œil, Le Bureau du Procureur, Le Fonds au profit des victimes, Les victimes devant la Cour, la Présidence et les Chambres, et Les juges) ont été traduites en arabe, en espagnol et dans des langues locales de l'Ouganda (ateso, acholi) et du Congo (lingala et swahili)
- Des compilations des textes juridiques de base de la Cour en espagnol et en arabe ont été préparées
- Trois cent DVD contenant les fiches d'information de la CPI et les textes juridiques de base en anglais, français et espagnol ont été distribués
- Les parties 1 et 2 des manuels destinés aux médias ont été finalisées
- Le livret « Comprendre la CPI » a été traduit en acholi et en ateso

5. **Cabinet du Greffier**

- Missions du Greffier sur le terrain au Tchad (du 26 au 29 mars) et en Ouganda (du 3 au 7 avril)
- Rencontre avec l'Organisation internationale de la Francophonie le 31 mars 2006
- Mission du Greffier à New York (du 12 au 16 juin 2006)
- La sixième rencontre Greffe-ONG aura lieu au siège de la Cour les 4 et 5 juillet 2006

II. **Opérations sur le terrain**

République démocratique du Congo

- Le porte-parole de la CPI s'est rendu en RDC pour s'assurer que l'arrestation et la comparution initiale de M. Lubanga recevaient une large couverture médiatique (deuxième quinzaine de mars 2006)
- Des séances d'informations ont été organisées à l'intention de 1 200 élèves d'écoles secondaires à Kinshasa du 3 au 20 mai 2006
- Un séminaire sur la participation des victimes s'est tenu à Kinshasa du 8 au 11 mai 2006
- Un séminaire d'information destiné aux magistrats des provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu, de Maniem et de la province orientale s'est tenu du 30 mai au 3 juin 2006 à Kisangani
- Dans la perspective de l'audience de confirmation des charges à venir, des mesures sont en place pour assurer la protection de témoins et des préparatifs sont en cours en matière de logistique sur le terrain
- *Les activités de sensibilisation et d'information futures incluent :*
 - La finalisation d'un script sur la CPI qui doit être utilisé par des troupes de théâtre locales
 - Des séances d'information sur la CPI seront organisées en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population

Ouganda

- Des ateliers organisés conjointement par le Greffe et le Bureau du Procureur pour informer des ONG, des chefs traditionnels, des dignitaires religieux et des représentants de l'administration locale se sont tenus en mars et au début du mois de juin dans le Nord de l'Ouganda
- Des ateliers d'information destinés aux conseils locaux récemment élus ont eu lieu à Kampala les 15 et 16 juin 2006
- Des ateliers ont été organisés à Gulu à l'intention de 50 chefs traditionnels le 19 juin 2006
- Un séminaire a été organisé à Soroti à l'intention de 50 chefs traditionnels le 22 juin 2006
- Un atelier a été organisé avec des représentants du HCR le 26 juin 2006

I. Cinquième session de l'Assemblée

- Des invitations ont été envoyées le 6 février 2006 à tous les États pour la cinquième session de l'Assemblée (ICC-ASP/S/5/04), qui doit se tenir à La Haye du 23 novembre au 1^{er} décembre 2006 et pour la reprise de cette session, qui doit se dérouler à New York du 29 au 31 janvier 2007
- Les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Cour dans toutes les langues officielles¹
- Le projet de budget-programme pour 2007 devrait être envoyé aux États au cours de la troisième semaine d'août

II. Comité du budget et des finances

- Le Comité du budget et des finances a tenu sa sixième session du 24 au 26 avril 2006 à La Haye (ICC-ASP/5/1). Concernant la question des locaux provisoires de la Cour, il s'est rallié à l'opinion du Bureau, qui a estimé préférable de répondre aux besoins urgents en espaces de bureaux supplémentaires par l'installation de bâtiments préfabriqués à proximité du bâtiment actuellement occupé par la Cour. Le Comité a également accueilli favorablement le rapport sur l'état d'avancement du plan stratégique de la Cour et déclaré qu'en tant qu'outil de gestion, ce plan devait rester la propriété de la Cour. En outre, le Comité a demandé à la Cour de préparer d'autres rapports sur les locaux permanents, le régime de pensions des juges et les conditions de service et d'indemnisation du Procureur et des procureurs adjoints. Ces rapports donneraient au Comité les informations nécessaires pour lui permettre de formuler des recommandations lors de sa septième session, prévue du 9 au 13 octobre 2006.

III. Le Bureau

- Les ambassadeurs Colleen Swords (Canada) et Aliioaiga Feturi Elisaia (Samoa) ont été nommés coordonateurs des groupes de travail du Bureau situés à La Haye et à New York, respectivement
- Le groupe de travail de La Haye a tenu sept réunions cette année, dont cinq étaient consacrées à la question des locaux provisoires et à la présentation d'un rapport à ce sujet au Bureau. Le groupe de travail a décidé de se réunir le deuxième jeudi de chaque mois, l'après-midi. En outre, un sous-groupe chargé de la question du plan stratégique, présidé par Mme Michèle Dubrocard (France), facilitateur, s'est réuni à trois reprises pour écouter des présentations faites par des hauts fonctionnaires de la Cour et des représentants d'organisations non gouvernementales

IV. Le Conseil de direction du Fonds au profit des victimes

- Le 16 mai 2006, conformément à la résolution ICC-ASP/4/Res.5 du 3 décembre 2005, le Bureau a élu M. Arthur Napoleon Raymond Robinson (Trinité-et-Tobago) par consensus pour pourvoir le siège vacant au sein du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, réservé au Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes

¹ Tous les documents officiels de l'Assemblée des États parties sont disponibles sur la page <http://www.icc-cpi.int> dans le dossier Assemblée des États parties, Documentation.

- En outre, le Bureau a décidé d'établir une période de nomination de 12 semaines, débutant le 5 juin 2006, en vue de la deuxième élection des membres du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, laquelle doit avoir lieu lors de la cinquième session de l'Assemblée. Le Secrétariat a envoyé à tous les États une note verbale à ce sujet (ICC-ASP/5/S/10), datée du 5 juin 2006

V. Réunion intersession sur le crime d'agression

- La troisième réunion intersession du groupe de travail spécial sur le crime d'agression a eu lieu du 8 au 11 juin 2006 au Liechtenstein Institute on Self Determination, à la Woodrow Wilson School de l'université de Princeton, aux États-Unis. La réunion était axée sur les points suivants : 1) l'acte d'agression – définition de la conduite de l'État en cause ; 2) les conditions d'exercice de la compétence ; 3) le crime d'agression – définition du comportement de l'individu en cause ; et 4) les travaux futurs du groupe de travail spécial²

² <http://www.icc-cpi.int>.